

CLOISON ANTI-EFFRACTION - KMA KNAUF SURETÉ CR3 1.1 140/48-50



CLOISON ANTI-EFFRACTION - KMA KNAUF SURETÉ CR3 1.1 140/48-50

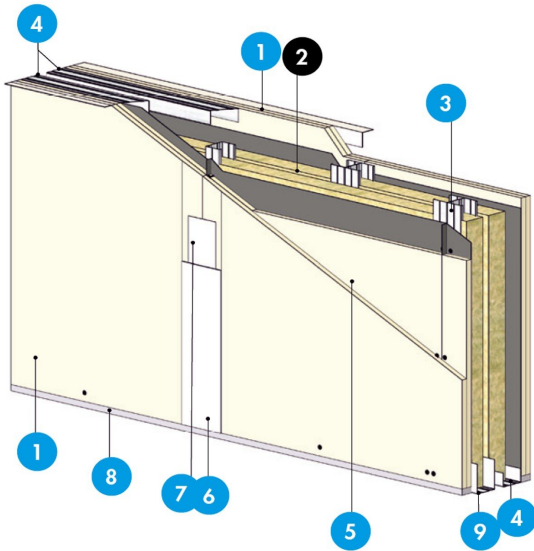
Cloisons anti-effraction Knauf Sûreté

Cloison séparative Knauf KMA à parement double ou triple, renforcée sur une ou deux faces par des plaques Knauf Sûreté.

La plaque de plâtre Knauf Sûreté de 600 mm de large est contrecollée en usine d'une tôle d'acier dont les extrémités sont rebordées.

		Sens de l'effraction	
		1 sens	2 sens
Classe de résistance	CR3 : 5 min	CR3 1.1	

> Description détaillée



1. Plaques de plâtre Knauf KS 13
2. Isolant
3. Montants simples ou doubles
4. Rail standard
5. Plaque Knauf Sûreté verticale
6. Enduit à joint
7. Bande à joint
8. Mastic acoustique
9. Rail à ailes de 60 mm

TABLEAU DES HAUTEURS KMA Sûreté CR3 1.1

Type de cloison	140/48-50
Type d'ossature	48/50
Profilé de départ	Rail 90/60
Épaisseur totale (mm)	140
Nombre et épaisseur des plaques	4 x 13 : 1 KS13 + 1 Knauf Sûreté / 1 Knauf Sûreté + 1 KS13
Vide interne	90
Hauteur maximale en m	
Montants simples entraxe 0,60 m	3,20
Montants doubles entraxe 0,60 m	3,80
Indice d'affaiblissement acoustique	
Épaisseur fibre minérale en mm	45
Rw+C = RA en dB	63 (E)

(E) Estimation

> Application

Cloisonnement dans tous types de constructions qui demandent une protection contre l'effraction :

- Banques
- Bâtiment de maintien de l'ordre public : gendarmeries, commissariats, tribunaux, postes de police...
- Ambassades
- Commerces, locaux de stockage
- Logements, panic room

+ Les plus

- Poids faible, simplicité, rapidité
- Système anti-effraction validé selon des essais CNPP et conforme aux normes NF EN 1627 et NF EN 1630
- PV pour des exigences anti-effraction de 3, 5 ou 10 minutes

> Caractéristiques techniques

DÉNOMINATION :

CR3 1.1 = 1 plaque Knauf Sûreté de chaque côté

RÉSISTANCE À L'EFFRACTION : Selon NF EN 1627 et NF EN 1630

- CR3 : Classe de Résistance CR3 - 5 minutes.
Avis technique CNPP n° MD 16 00 47 A :

RÉSISTANCE AU FEU : PV Efectis 08-A-036 Révision A Rec. 13/1 : EI 60

DIMENSIONNEMENT : Les hauteurs sont déterminées selon la méthode de calcul du DTU 25.41.

Elles sont majorées de 30 % pour les KMA CR3 1.1

MISE EN OEUVRE :

Le principe de mise en oeuvre est celui décrit dans le DTA 09/15-1023 du 14.01.16 valide jusqu'au 31.10.21 pour les KMA. La tôle de la plaque Knauf Sûreté est placée côté ossatures.

En cas de découpes, elles se feront à l'aide d'une scie circulaire ou d'une disqueuse.

> Knauf à votre écoute



au service des Professionnels

STK@knauf.com

0 809 404068

Service gratuit
+ prix appel

du Lu. au Ve. 8h-12h, 14h-17h30 (Ve. 16h30)

- Accompagnement technique spécifique à votre problématique (conception, mise en oeuvre, validation, ...)
- Renseignements techniques sur tous les systèmes et produits du catalogue Knauf
- Assistance à la recherche de documents réglementaires

> Knauf proche de vous

Site ÎLE-DE-FRANCE

Route de Bray sur Seine
77 130 Marolles-sur-Seine - D411
Tél. : 01 64 70 52 00
Fax : 01 73 03 37 65

Site OUEST

CS 80009 Courmon
56 204 La Gacilly Cedex
Tél. : 02 99 71 43 77
Fax : 02 99 71 40 49

Site SUD-OUEST

37 chemin de la Salvetat
Zone Industrielle en Jacca
31 770 Colomiers
Tél. : 05 61 15 94 15
Fax : 05 61 30 26 60



Site EST

Zone Industrielle
68 190 Ungersheim
Tél. : 03 89 26 69 00
Fax : 03 89 26 69 26

Site RHÔNE-ALPES

75 rue Lamartine
38 490 Saint-André-le-Gaz
Tél. : 04 74 88 11 55
Fax : 04 74 88 19 22

Site SUD-EST

583 avenue Georges Vacher
13 106 Rousset Cedex
Tél. : 04 42 29 11 11
Fax : 04 42 53 20 38